

31 octobre 2020

# UNSA Actualités

## Confinement version 2.0

### CSE TGV Est l'Européenne

Vous êtes nombreux à solliciter vos représentants UNSA-Ferroviaire concernant l'application dans notre entreprise des nouvelles directives gouvernementales dues à la décision de reconfiner la population française. Voici les informations que nous pouvons vous communiquer :

#### Pas de modification significative de la production avant jeudi 5 novembre 2020

- La Direction Générale des ressources humaines groupe confirme que les réunions doivent se tenir en distanciel et qu'une nouvelle consigne relative au Covid-19 doit être éditée par la Task Force dans ce sens.
- **Circulations normales ce week-end.** SNCF Voyageurs travaille actuellement aux adaptations des plans de transport. Voici les directives locales à venir :
  - ✓ Le service normal devrait être **prolongé jusqu'au mercredi 4 novembre**, avec une amplitude limitée de 6h à 22h, permettant à la cellule production d'effectuer les montages ainsi que les affectations des journées.
  - ✓ A compter du 2 novembre, la **restauration à bord** et le **service junior et compagnie** sont suspendus,
  - ✓ « **Accès plus** » est maintenu durant la période du confinement,
  - ✓ **Vente, embarquements et contrôle à bord** maintenus,
  - ✓ A partir du 5 novembre, **environ 30% (niveau S1) du plan de transport et modification des horaires de la vente**, un deuxième décrantage pourrait être envisagé mi-novembre,
  - ✓ Liste des personnes en isolement à venir,
  - ✓ Maintien des formations CORPUS sûreté et sécurité,
  - ✓ Les salons grands voyageurs seront ouverts jusqu'au 9 novembre 2020,



- ✓ Les clients recevront des recontacts 48h avant leur voyage,
  - ✓ Les **IRT à thématique roulements** prévues début novembre sont maintenues.
- 
- Le télétravail devient la règle pour les fonctions dont la présence sur site n'est pas indispensable.
  - Maintien de la présence managériale (organisation à préciser la semaine prochaine).
  - Vigilance sur le risque lié à l'isolement de certains collègues.
  - **Prorogation du dispositif d'activité partielle jusqu'au 31 décembre 2020** (des éléments restent à définir), y compris les **garanties en matière de rémunération**.
  - Un dispositif de chômage partiel sera mis en place dès que le CSE TGV aura été consulté, d'1 jour par semaine pour les sièges (périmètre d'application à préciser).
  - **Obligation de solder ses congés au 31 décembre 2020.**
  - Pas de réunion en présentielle à l'exception de formation qui conditionne le maintien d'une habilitation / autorisation ainsi que les visites médicales d'aptitude dans le respect strict des mesures sanitaires.
  - L'entreprise considère, contrairement au premier confinement, que les mesures de protection sont largement et collectivement mises en œuvre (connaissance des gestes barrières, moyens sanitaires embarqués, nettoyage et distributeurs de gel à bord, etc...) ce qui permet le maintien d'un usage dans les conditions actuelles de nos trains : disponibilité de toute la capacité unitaire et contrôle normal à bord en particulier.
  - L'activité du TEE (Technicentre Est Européen) sera maintenue en nominal malgré la baisse du plan de transport pour notamment poursuivre la réalisation d'opérations de fiabilisation du matériel et la maintenance de niveau 3.
  - ORFEA travaille aux conditions permettant d'assurer les hébergements nécessaires et l'accès aux cuisines. La restauration devrait avoir lieu en chambre.

Ces informations sont susceptibles d'évoluer dans les prochains jours.

Si vous souhaitez recevoir nos informations, visitez notre [Site UNSA-Ferroviaire Lorraine](#) ou abonnez-vous à notre page [l'UNSA-Ferroviaire sur Facebook](#). Vous pouvez poser vos questions en laissant vos coordonnées au [Syndicat UNSA-Ferroviaire Voyageurs Lorraine](#).

